

COMITÉ : Désarmement et sécurité internationale

QUESTION : Règlementation de la vente des armes dans un contexte de conflit israélo-palestinien ou russo-ukrainien

MEMBRE DE L'ÉTAT-MAJOR : Nikoleta Lekaki, Christie Joe Fata

POSITION : Présidente et Vice-Présidente

Table des matières:

Introductions personnelles	
Introduction	
Définition des termes clés	
Aperçu général	
Pays et organisations concernés	
Implication des Nations Unies et Développements récents.....	
Solutions déjà mises en place	
Solutions possibles	
Bibliographie	

Personal introductions

Chers délégués,

Je m'appelle Nikoleta Lekaki, j'ai 17 ans et je suis élève au LFHED. Cette année, j'ai l'honneur d'être votre présidente dans le comité du Désarmement et sécurité internationale pour la session du LFHMUN 2025. Je peux vous assurer qu'avec l'aide de ma vice-présidente, Christie Fata, nous ferons en sorte que cette expérience reste pour vous à la fois inoubliable et enrichissante. Ce document est l'un des trois guides d'étude qui vous aideront à mieux comprendre les différents sujets et à être prêts pour les débats. Le but de chaque session du LFHMUN est de vous offrir l'opportunité d'élargir vos horizons en enrichissant votre culture générale sur des sujets liés à la géopolitique, aux conflits et enjeux internationaux, à la diplomatie, tout en vous permettant de faire des rencontres inoubliables. J'espère sincèrement que nous pourrons aborder ce sujet important avec dévouement et enthousiasme afin de trouver des solutions novatrices tout en évoquant un cadre de travail collectif. Je suis impatiente de vous voir défendre vos idées remarquables pleines de passion. Je vous souhaite une bonne préparation et vous dit à très bientôt pour

cette session du LFHMUN 2025. N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin d'aide pour vous préparer.

Chers délégués,

Je m'appelle Christie Fata, j'ai 16 ans, je serais votre vice-présidente dans le comité de du Désarmement et sécurité internationale durant la conférence du 2024, au côté Nikoleta Lekaki, votre présidente. Je me considère extrêmement chanceuse d'avoir l'opportunité de pouvoir vous accompagner durant votre parcours du MUN, une expérience que je crois capable de causer une vraie croissance personnelle, surtout si ce sera votre première. Le travail que j'ai fourni dans l'écriture de ce study guide vient du fond de mon cœur, et j'espère qu'il vous aidera à avoir une perspective et connaissances plus claire sur le sujet, et vous offrir une base concrète sur laquelle former vos opinions et analyses en vue des débats. Je crois fermement en le fait qu'il est nécessaire de se renseigner sur les questions géopolitiques actuelles qui impactent le quotidien de chacun plus qu'on le croirait. Nous avons une chance énorme d'être dans un cadre où il nous est possible d'avoir une vision vraisemblable de la diplomatie et un aperçu de la façon dont les relations internationales à l'ONU se tissent. Le MUN n'est pas seulement une expérience enrichissante dans ses simulations et ses débats, bien que passionnants, mais c'est aussi une excellente occasion de renforcer les amitiés ainsi que de rencontrer de nouvelles personnes telles que élèves en échange. La coopération est un élément clé de l'expérience MUN. J'espère que vous trouverez un intérêt dans les différentes questions que nous explorerons au cours de la conférence et que vous prendrez goût à au moins un des sujets de la sélection.

Introduction

Les conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien font partis des conflits armés les plus emblématiques du monde contemporain, chacun ayant des origines complexes qui date de nombreuses années. Leurs racines mêlent des dimensions historiques, politiques et géostratégiques, et le déclenchement de ces guerres ouvertes eu un impact à l'échelle internationale.

L'évolution des stratégies militaires et l'essor de technologies de plus en plus sophistiquées marquent ces conflits, faisant preuve de violences extrêmes. Parmi les nombreux enjeux qu'ils soulèvent, la question de la régulation de l'armement de chaque parti demeure centrale. Qu'il s'agisse du contrôle des exportations d'armes ou des efforts pour limiter les armes illicites, la gestion de l'armement dans ces conflits soulève

des débats fondamentaux sur le droit humanitaire, la sécurité globale et la stabilité régionale.

Dans les deux cas, un élément en commun fut leur accompagnement d'accusations de crimes de guerres, en plus de génocide lors de l'offensive indiscriminée de l'Israël sur la Palestine.

Ainsi, dans les deux conflits, nous pouvons relever un manque d'équilibre en force militaire entre les belligérants, ce qui fait marge à un viol du droit humanitaire récurrent. Malgré le fait que vis à vis du droit international, le Hamas est considéré comme un acteur non étatique et pas un État souverain, il est quand même soumis au DIH (droit international humanitaire). Donc a l'obligation légale de non seulement le respecter, mais serait aussi sujet de pénalités en cas de viol de ces lois.

Definition of key words

Hamas: Mouvement islamiste et nationaliste palestinien doté d'une branche politique et d'une branche armée. Il exerce un contrôle sur la bande de Gaza depuis 2007. Considéré comme un acteur non étatique et pas un État souverain.

L'Union européenne et les États-Unis le considèrent comme une organisation terroriste, tandis que d'autres pays et entités le reconnaissent comme un mouvement de résistance ou un parti politique légitime.

DIH: Droit international humanitaire, des lois établis et renforcés à l'échelle internationale, auxquelles chaque nation et citoyen se doivent de respecter.

Arsenal : Ensemble des armes et équipements militaires détenus par un État ou un groupe armé.

Belligérant : Partie engagée dans un conflit armé, qu'il s'agisse d'un État ou d'un groupe non étatique.

Dôme de fer : Système israélien de défense antimissile conçu pour intercepter et détruire les roquettes à courte portée.

Armes illicites : Armes fabriquées, transférées ou utilisées en violation des lois nationales ou internationales.

Prolifération d'armes : Diffusion et augmentation du nombre d'armes, souvent sans contrôle, pouvant menacer la stabilité régionale ou mondiale.

Principe de distinction : Obligation de distinguer entre civils et combattants lors d'un conflit militaire, comme définit par DIH.

Principe de proportionnalité : Interdiction d'attaques causant des pertes civiles excessives par rapport à l'avantage militaire, les deux belligérants doivent employer une force proportionnelle.

Crime de guerre : Violation grave du DIH dans un contexte de conflit militaire, comme usage d'arme dites interdite, usage de famine comme arme etc..

Armes conventionnelles : Armes classiques comme fusils, chars, avions, missiles, par opposition aux armes de destruction massive.

Armes de destruction massive : Armes nucléaires, biologiques et chimiques, causant dommages collatéraux et pertes de vies extrêmes.

Phosphore blanc : Substance chimique incendiaire controversée, pouvant causer de graves brûlures.

Mines antipersonnel : Explosifs enterrés, qui explosent au passage d'un individu, interdites par Convention d'Ottawa.

Embargo sur les armes : Interdiction imposée par la communauté internationale d'exporter des armes vers un État ou un groupe armé.

Marché noir des armes : Commerce illégal d'armes, échappant à tout contrôle étatique ou international.

Conventions de Genève : les piliers du DIH. Destinées à la protection des personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités, donc les civils. Principal cadre législatif de conflits internationaux.

Cour pénale internationale : Tribunal qui juge les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocides.

Asymétrie militaire : Déséquilibre entre deux forces armées (ex : Israël vs Hamas, Russie vs Ukraine avec soutien occidental).

Aperçu General

Enjeux généraux de la réglementation de l'armement

Le droit international humanitaire (DIH), à travers les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, encadre l'usage des armes dans les conflits armés, qu'ils soient internationaux ou non. Il impose des principes fondamentaux, tels que la distinction entre civils et combattants, qui vise à épargner le peuple civil des offensives, la proportionnalité dans les attaques, qui insiste sur un usage de force plus ou moins égal par chaque parti, et finalement la nécessité de précaution. En parallèle, le Traité sur le commerce des armes (TCA), entré en vigueur en 2014, vise à limiter les transferts d'armes susceptibles d'aggraver les conflits ou d'être utilisées pour commettre des violations graves du DIH.

Cependant, la réglementation de l'armement se montre être un enjeu dotée de plusieurs complexités et implications : la prolifération d'armes légères, l'essor de nouvelles technologies militaires (comme les drones ou les armes autonomes ou armes chimiques), et la difficulté de contrôler les transferts d'armes, surtout illicites, vers des zones de guerre.

Ces problématiques font partie des complications principales dans les conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien.

Le conflit israélo-palestinien

Le conflit israélo-palestinien est marqué par une asymétrie des forces impliquées dans le conflit :

Sur le plan de l'armement, le manque d'équilibre entre les belligérants est frappant. Israël possède l'un des arsenaux militaires les plus avancés du Moyen-Orient, incluant des drones armés, des missiles de précision, et un système de défense antimissile sophistiqué, le Dôme de fer.



DOME DE FER : Défense israélienne.



De son côté, le Hamas, considéré comme une organisation terroriste par plusieurs États, emploie des roquettes artisanales, des missiles de courte portée, des tunnels souterrains et des engins explosifs improvisés. Son approvisionnement repose largement sur le marché noir, des contrebandes via l'Égypte ou l'Iran, et des techniques artisanales locales.

Comme précédemment cité, Israël dispose d'une armée hautement modernisée et technologiquement avancée, avec environ 169 500 soldats en service actif, soutenus par 360 000 réservistes. En revanche, le Hamas, compte jusqu'à 40 000 combattants, bien que les estimations varient. Ainsi nous pouvons parler d'un déséquilibre numérique évident.

Sur le plan de la réglementation de l'armement, plusieurs préoccupations émergent. L'armée israélienne a été accusée, à diverses reprises, d'utiliser des armes controversées telles que le phosphore blanc dans des zones densément peuplées, posant la question du respect du principe de proportionnalité. De nombreuses infrastructures civiles (écoles, hôpitaux, immeubles résidentiels) ont été ciblées lors des opérations militaires, soulevant des accusations de crimes de guerre. Des enquêtes ont mis en évidence des cas où les offensives israéliennes ont conduit à des pertes civiles massives, remettant en cause le respect des principes mentionnés ci-dessus.

En octobre 2023, Human Rights Watch a déclaré que des preuves visuelles et témoignages indiquaient un usage répété de phosphore blanc dans des zones civiles de Gaza et du Sud-Liban. Israël a nié avoir enfreint le droit international mais n'a pas démenti l'usage de la substance. Ce phosphore est une arme chimique, qui non seulement heurte durant le moment de son usage, mais a aussi des effets sur le long terme, nuisant au sols agricoles, polluant le territoire, causant des problèmes de santé etc... Le Protocole III de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) limite l'usage d'armes incendiaires, dont le phosphore blanc, contre les populations civiles et dans les zones fortement peuplées. Israël ne fit pas partie de ce protocole, mais reste encadrée par les principes généraux du droit international humanitaire.

Du côté du Hamas, les tirs de roquettes depuis des zones civiles ce qui mets en danger et implique ces derniers, ainsi que l'utilisation présumée de boucliers humains constituent également des violations du DIH. Ces pratiques mettent en danger tant les populations civiles palestiniennes que les civils israéliens.

Face à ces réalités, plusieurs pays et organisations internationales ont réagi. Le Royaume-Uni a suspendu certaines exportations d'armes vers Israël en invoquant un risque d'usage contraire au droit humanitaire. En 2024, la cour d'appel de La Haye a interdit au gouvernement néerlandais de fournir des composants militaires à Israël. De

plus, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a appelé à un embargo international sur les armes à destination d'Israël, estimant qu'il existe un risque sérieux de violations graves du droit international.

Nous avons ainsi une remise en question des mesures mises en place pour réglementer l'armement dans ces zones, surtout, les alliances tissées entre l'état israélien et certain pays de l'ouest qui detiennent le droit au veto au conseil de sécurité complexifie la prise en charge de régulations et éventuellement des pénalités.

Le conflit entre Israël et les groupes armés palestiniens, a causé des dégâts structurels massifs dans la bande de Gaza, notamment à travers l'usage répété de frappes aériennes et de munitions lourdes. On parle de bâtiments civils détruits, dont des habitations, écoles, hôpitaux, mosquées, centres culturels et universitaires, souvent ciblés ou endommagés par les bombardements. Des villes entières rasées. En addition, les réseaux vitaux sont ciblés ou interrompus : des frappes détruisent ou rendent inopérants les systèmes d'eau potable, d'électricité et de télécommunications.

Ces frappes engendrent aussi un endommagement des terres agricoles. Les zones cultivées de Gaza, vitales, sont souvent détruites ou rendues inaccessibles à cause des combats ou de leur proximité avec les zones militaires israéliennes. Si elles ne sont pas détruites, la contamination des sols est presque inévitable du a l'usage d'armes explosives notamment le phosphore blanc, mais aussi autres missiles. Cela peut affecter la nappe phréatique, et compromettre les futures cultures, laissant des traces du conflit sur une longue durée.

Le conflit russo-ukrainien

L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, débutée en février 2022, a déclenché un conflit armé international aux conséquences humanitaires majeures. La Russie possède l'une des armées les plus puissantes au monde, tant en effectifs qu'en arsenal, tandis que l'Ukraine, bien que soutenue par de nombreux pays occidentaux, reste militairement plus limitée.

La Russie possède une force militaire considérable, avec environ 900 000 personnels actifs et 2 millions de réservistes. Elle dispose également d'un vaste arsenal, incluant environ 17 370 chars de combat principaux et 17 677 véhicules de combat d'infanterie. En comparaison, l'Ukraine compte environ 196 000 militaires actifs et 900 000 réservistes, avec un équipement plus limité, comprenant environ 368 chars de combat principaux et 1 117 véhicules de combat d'infanterie. Cette disparité en termes de nombre et de matériel souligne l'inégalité des forces en présence.

Ce conflit illustre plusieurs problématiques liées à l'usage et à la fourniture d'armements. La Russie a été accusée d'utiliser des bombes à sous-munitions et d'autres armes interdites par le droit international, notamment contre des cibles civiles. De nombreux rapports évoquent également des attaques délibérées contre des hôpitaux, centrales électriques et réseaux d'eau.

La doctrine nucléaire russe admet la possibilité de recourir à l'arme nucléaire en cas de menace existentielle contre l'État russe, y compris face à une attaque conventionnelle majeure. Cette ambiguïté stratégique entretient l'inquiétude de l'usage possible d'armes nucléaires dites "tactiques" dans des conflits régionaux comme la guerre en Ukraine. Cela a un effet dissuasif important sur l'OTAN et l'aide militaire.

L'Ukraine, de son côté, a reçu un important soutien militaire, notamment de la part des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de la France. Elle reçoit des équipements militaires de plus de 50 pays, notamment des chars lourds, des drones, des systèmes antimissiles, et plus récemment, des avions de chasse.

Cependant, ce soutien soulève des débats, en particulier lorsque les armes livrées peuvent elles-mêmes contrevenir aux normes internationales. En 2023, par exemple, les États-Unis ont livré à l'Ukraine des mines antipersonnel, bien que leur usage soit interdit par la Convention d'Ottawa, à laquelle l'Ukraine est pourtant partie. Cela pose la question de la cohérence et de la responsabilité des États fournisseurs dans le respect du DIH.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé son inquiétude quant au risque de prolifération incontrôlée d'armes dans cette région. Certaines armes livrées pourraient à terme être détournées et revendues sur les marchés illégaux, voire tomber entre les mains de groupes armés non étatiques. C'est une inquiétude partagée par Europol, qui a mis en garde contre le développement d'un « marché noir post-conflit » à l'échelle européenne, ce qui renforcerait l'instabilité régionale à long terme :

Le marché noir des armes désigne l'ensemble des flux d'armement illégaux, échappant aux mécanismes étatiques de contrôle, d'enregistrement et de régulation. Ce phénomène joue un rôle central dans la prolongation et l'intensification de nombreux conflits armés contemporains. Dans le contexte des conflits israélo-palestinien et russo-ukrainien, il constitue un enjeu crucial de la réglementation de l'armement, tant pour sa dimension sécuritaire que pour ses implications humanitaires.

Dans les deux conflits, le marché noir alimente des acteurs qui ne sont pas toujours directement sous le contrôle d'États reconnus, ce qui rend la régulation internationale particulièrement difficile. Par ailleurs, des juridictions internationales, comme la Cour pénale internationale, ont ouvert des enquêtes sur d'éventuels crimes de guerre commis dans le cadre de ce conflit, notamment en lien avec l'usage d'armes interdites.

L'offensive russe est caractérisée par des frappes systématiques contre les infrastructures énergétiques, industrielles et logistiques comme contre les centrales électriques, provoquant des coupures de courant généralisées dont le chauffage, menaçant la vie des civils, notamment dans les hôpitaux et refuges. On note aussi des tirs sur les routes, ponts et gares pour but de freiner l'acheminement de l'aide humanitaire et bloque les évacuations. Mais aussi des bâtiments administratifs et résidentiels : dans des villes comme Marioupol, Bakhmout ou Kharkiv, des quartiers entiers ont été rasés.

L'Ukraine, a vu ses exportations agricoles (blé, maïs, tournesol) bloquées par le conflit. Terres agricoles sont occupées par les forces russes et des bombardements ont détruit ou endommagé des réserves stratégiques de nourriture. Cela mène à une crise alimentaire mondiale vu que ces perturbations ont contribué à une hausse des prix des denrées et une inquiétude accrue dans les pays dépendants du blé ukrainien

Règlementations internationales lors de conflits

Le droit international régit les méthodes et moyens qui peuvent être utilisés pour faire la guerre. Des restrictions s'appliquent au type d'armes utilisées, à la manière dont elles sont utilisées et au comportement général des parties impliquées dans un conflit.

Le principe de distinction exige que les parties à un conflit armé doivent en permanence distinguer entre les combattants et les civils, ainsi qu'entre les objectifs militaires et les biens civils. Seuls les objectifs militaires peuvent être légitimement attaqués. Les attaques dirigées contre des civils ou des biens de caractère civil sont strictement interdites.

Les attaques qui ne distinguent pas entre cibles militaires et civiles, ou qui utilisent des méthodes ou des armes incapables de faire cette distinction, sont prohibées. Par exemple, l'utilisation d'armes qui, par leur nature, frappent sans discrimination est interdite.

Toute attaque doit éviter de causer des pertes ou des dommages excessifs aux civils et à leurs biens par rapport à l'avantage militaire concret et direct attendu. Les attaques disproportionnées, où les dommages collatéraux seraient excessifs, sont interdites.

Les belligérants doivent prendre toutes les précautions possibles pour épargner la population civile et les biens civils lors des opérations militaires. Cela inclut l'obligation d'éviter ou de minimiser les dommages collatéraux et de s'abstenir d'attaquer si l'objectif militaire peut être atteint par des moyens moins dommageables.

En résumé, le DIH encadre strictement les choix des cibles lors des conflits armés pour protéger les civils et limiter les souffrances inutiles. Ces principes sont essentiels pour maintenir une certaine humanité même en temps de guerre.

Viol des droits humains

"Le transfert d'armes et de munitions à destination d'Israël peut constituer de graves violations des droits humains et des lois humanitaires internationales, et risque de rendre les États concernés complices de crimes internationaux, dont éventuellement de génocide" ont déclaré des experts de l'ONU, insistant sur leur appel à l'arrêt immédiat de transferts d'armes. Ces armes sont exploitées pour mettre en œuvre des violences injustifiables, causant des pertes civiles de plus en plus nombreuses.

Dans les deux conflits, il est sujet d'un déséquilibre des forces, et surtout, une offensive sans limites sur civils innocents par armes puissantes et même interdites. En effet, ces deux conflits sont accompagnés de plusieurs accusations de crime de guerre, même crime contre l'humanité. Les nombres de pertes humaines sont colossaux, les témoignages de cibles sur enfants, adolescents, femmes, sans connexion à l'armée ou apparence offensives.

Etude de cas : Bande de Gaza

La faim prend forme d'une arme

<https://www.ochaopt.org/content/humanitarian-situation-update-317-gaza-strip>

*En août 2025, la famine a été **confirmée** dans le gouvernorat de Gaza selon l'IPC, FAO, UNICEF, WFP et WHO. Plus de **500 000 Palestiniens** vivent dans des conditions de famine. On pourrait même parler de cette famine comme une arme de guerre en elle-même, causée par des blocus israéliens sur les routes humanitaires, une destruction des infrastructures, sources d'alimentation et production agricole sur sol palestinien aussi pollué causant pénuries ; les Palestiniens sont prisonniers sur leur propre terre. L'armée israélienne refuse l'accès d'aide humanitaire, et des témoignages de snipeurs et bombardements visant des lieux de ressources humanitaires se multiplient depuis 2024. Les violences infligées à Gaza gagnent en ampleur au fil du conflit, suite à plusieurs cesses le feu inefficaces. Cette malnutrition est une arme massive des plus destructives, estimée à causer la mort d'environ 400 000 Hommes si rien ne s'améliore, dont plus 130 000 sont des enfants de moins de cinq ans d'ici mi-2026.*

L'Article 54(1) d'Additionnel I aux Conventions de Genève interdit explicitement la famine utilisée comme méthode de guerre et destruction, insistant sur l'impérative

ressource à'objets indispensables à la survie de la population civile » nourriture, cultures, irrigation, ressources en eau. Le DIH réaffirme l'interdiction d'employer la faim comme méthode de combat dans les conflits internationaux et non internationaux. Pourtant, l'Israël continu à défier ces lois internationales.



Etude de cas : La Turquie dace au dilemme des ventes d'armes dans le conflit russo-ukrainien

La réglementation des ventes d'armes dans le conflit russo-ukrainien peut être illustrée avec un exemple concret, celui de la Turquie et de ses drones Bayraktar TB2. La Turquie est membre de l'OTAN mais maintient des relations stratégiques avec son partenaire complexe, la Russie. La Turquie a livré à l'Ukraine au moins 50 drones TB2 depuis le début du conflit en février 2022. Ces appareils technologiques ont joué un rôle primordial dans les premières semaines de la guerre. Ces drones ont détruit des convois russes proches de Kiev et sont rapidement devenus un symbole de la résistance ukrainienne. Simultanément, un financement collectif a financé un élan de solidarité citoyenne. Cette dernière, a permis d'acheter plusieurs Bayraktar TB2, l'un ayant même été offert par le fabricant Baykar Technology en réponse à ce mouvement. Du côté russe, ces livraisons de matériel technologique ont été perçues comme une provocation envers la Russie. Moscou a dénoncé plusieurs fois l'usage des drones turcs par l'armée ukrainienne. Ainsi, Moscou accuse Ankara de nourrir le conflit, favorisant Kiev. Pourtant, la Russie, n'a pas rompu ses relations avec la Turquie. Ces deux pays, continuent à coopérer dans des domaines stratégiques comme l'énergie, le

commerce ou bien la gestion des corridors de céréales en mer Noire. Ceci illustre que pour Moscou, l'importance de ses liens économiques et géopolitiques avec Ankara prend le dessus sur le coût politique de ces ventes d'armes. Cependant, la Turquie ne fait pas partie du Traité sur le commerce des armes (TCA). Alors, la Turquie échappe à certaines contraintes internationales qui sont normalement imposées sur les exportations d'armement. Le cas turc démontre comment la vente d'armes peut devenir ainsi un instrument diplomatique. Ankara a affirmé son soutien à Kiev mais continue à maintenir une flexibilité face à Moscou. Ainsi, elle préserve un équilibre très délicat entre intérêts stratégiques, légalité et relations bilatérales.



Un drone Bayraktar TB2 à Mykolaïv, dans le sud de l'Ukraine, en juin 2021. (Nina Liashonok/ Ukrinform / Zuma Press)

<https://www.wsj.com/livecoverage/russia-ukraine-latest-news-2022-02-26/card/ukraine-says-it-uses-turkish-made-drones-to-hit-russian-targets-DrigGO7vkGfDzbBuncnA>

Pays et organisations concernés

Fournisseurs d'armes

L'Israël bénéficie d'un soutien militaire important, tandis que les groupes armés palestiniens, comme le Hamas, dépendent de réseaux informels et d'armes trafiquées.

D'un côté, l'Israël est principalement soutenu des Etats Unis, qui y investie une aide militaire d'environ 3,8 milliard de dollars annuellement, mais aussi de l'Allemagne, de l'Italie et du royaume uni.

D'un autre côté, le Hamas et autres groupes armés palestiniens sont alliés avec l'Iran et autres pays frontaliers qui fournit un soutien militaire, financier et technique, mais aussi use de ressources du marchés noir, fabricant des armes avec des matériaux illicitement importés.

Le conflit russo-ukrainien oppose deux armées étatiques (contrairement à celui ci dessus), avec une implication militaire étrangère massive, surtout du côté ukrainien.

Le parti Ukrainien, lui, a reçu en total une aide d'environ 80 milliards de dollars depuis 2022, des Etats Unis, l'Allemagne, le Royaume uni et la France principalement.

Alors que du côté de la Russie, sa production nationale est presque suffisante, pourtant reçoit un support de l'Iran et la Corée du nord.

Acteurs qui cherchent à réguler les armements / Pays médiateurs

L'implication de partis et acteurs externes est essentielle pour le maintien du respect des droits humains et des règlementations de l'armement, pourtant leurs efforts sont souvent en vain.

Vis a vis le conflit israélo-palestinien, certains pays, comme le Qatar et l'Egypte, prennent une sorte de rôle de médiateurs, et insistent sur la négociation afin de restaurer la une paix, surtout donnant le fait que le conflit est une source d'instabilité accablante dans le Moyen-Orient, ne se limitant pas exactement aux frontières des pays impliqués. Le conflit déborde sur les pays alentours, de manière militaire, politique et autres.

Les Nations unies, les pays nordiques et l'Union européenne et certaines ONG poussent pour un meilleur encadrement des violations du droit humain, et des sanctions possibles à mettre en places pour les effractions commises.

Mais les failles du système pénal international et les pouvoir de l'hégémonie américaine font en sorte que les processus de sanctions sont ralentis, voir négligés, comme le mandat d'arrêt de B. Netanyahu (premier ministre et gérant principal des décisions

militaires de l'Etat d'Israël) qui fut accusé de violation de droit humanitaire, plus important, de crimes contre l'humanité. [Netanyahu | International Criminal Court](#)

Ainsi, les dirigeants, dits responsables pour ces crimes de guerres, dont Netanyahu, échappent encore aux sanctions désirées par les instances internationales. Cela est surtout grâce à leur connections aux grandes puissances mondiales, dont certaines qui ont accès aux droits de veto (ou eux même comme la Russie) au sein du Conseil de sécurité de l'Onu et lobbies qui supportent leur cause. Et donc ne sont toujours pas pénalisés et évadent la justice, malgré désaccord à l'échelle internationale.

Implication des Nations Unies et Développements récents

Conflit israélo-palestinien

23 février 2024	Des experts indépendants des droits de l'homme de l'ONU ont lancé un appel majeur. Ils exigent l'arrêt lancent un appel important : ils exigent l'arrêt instantané de la vente, du transfert ou de la fourniture d'armes à Israël. De plus, ils soulignent qu'il est probable que ces armes soient utilisées en violation du droit international humanitaire à Gaza. Ils considèrent même que cela pourrait constituer des crimes graves, notamment le génocide. Et finalement, ils saluent des décisions nationales comme l'arrêt des exportations aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Espagne.
20 juin 2024	Les mêmes experts de l'ONU rappellent leur évocation en élargissant l'objectif. Non seulement les Etats exportateurs mais aussi les entreprises d'armement sont mises en gardes sur les risques de complicité pour des violations des droits humains en poursuivant à vendre à Israël.

5 avril 2024	Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU adopte une résolution forte qui a été déposée par le Pakistan au nom de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Cette résolution appelle un embargo sur les armes à destination Israël, afin de prévenir des violations graves du droit humanitaire. Cette résolution condamne également l'usage d'armes explosives à fort impact en zone peuplée et évoque le risque de génocide, conformément à la Cour Internationale de Justice.
1er novembre 2024	54 pays et organisations adressent une lettre conjointe au Conseil de sécurité de l'ONU, lui demandant d'ordonner l'arrêt immédiat des livraisons d'armes à Israël. Ils considèrent que le commerce d'armes est égal à une complicité dans des crimes graves
23–29 juillet 2025	À l'occasion d'une conférence de l'ONU sur la Palestine, Human Rights Watch appelle les États membres à adopter des mesures concrètes, y compris un embargo ciblé sur les armes, des sanctions et la suspension d'accords commerciaux préférentiels avec Israël. Cela intervient après que la CIJ a qualifié l'occupation de « criminelle » et « apartheid ».

Solutions déjà mises en place

Traité sur le commerce des armes (TCA), 2013

Censé limiter l'exportation d'armes vers des acteurs susceptibles de commettre des crimes de guerre. Pourtant, de nombreux États continuent de fournir des armes aux parties impliquées,

Le droit international humanitaire (DIH)

Impose des restrictions strictes concernant les zones pouvant être ciblées lors des conflits armés. Ces règles visent à protéger les populations civiles et les biens de caractère civil des effets des hostilités, et aident le jugement a crimes de guerres.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) 1968

La Russie et l'Israël possèdent tous deux un arsenal nucléaire, pourtant l'Israel ne l'ai jamais confirmé explicitement.

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) 2017,

Interdit totalement la possession, l'usage ou la menace d'usage d'armes nucléaires mais la Russie, comme les autres puissances nucléaires, refuse d'y adhérer.

Convention sur certaines armes classiques (CCAC 1980

Fixe des limites (ou interdictions) à l'emploi d'armes classiques qui causent des blessures excessives ou des effets indiscernables, ex : armes incendiaires.

Convention de La Haye (1899, 1907)

Posent les principes fondamentaux du droit de la guerre : protection des civils, limitation dans l'usage des bombardements, règles de traitement des prisonniers, interdisant certaines armes

Conventions de Genève (1949)

Ce sont les traités centraux du droit international humanitaire protégeant les blessés, les prisonniers, et surtout les civils en temps de guerre ou d'occupation.

Convention sur les armes chimiques 1993 (CIAC)

Elle interdit le développement, la possession, l'usage, et le transfert d'armes chimiques, et instaure des inspections

Convention d'Ottawa : Traité de 1997 interdisant les mines antipersonnel.

Solutions possibles

Embargo sur les armes à destination des conflits ;lorsqu'il existe des preuves crédibles que ces armes seront utilisées contre des civils ou pour violer le droit international humanitaire.

Périodes de pause humanitaire dans les zones à fort risque, afin de permettre l'acheminement de l'aide alimentaire, et la réparation des infrastructures vitales.

Renforcement de la sécurité de l'acheminement des aides humanitaire et protection assurée des corridors humanitaire.

Surveillance portée à la préservation des sources vitale et infrastructures : eau, agriculture, hôpitaux.

Délimitation de zone protégée de bpmbardements de offenssives par

Approfondissement des enquêtes menées sur violations possibles de DIH.

Insistance sur la mise en œuvre de sanctions et prise de responsabilité par les coupables de crimes de guerre.

Bibliographie

[Le Droit international humanitaire - UNICEF](#)

https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/das-eda/organisation-eda/dv/ISR-PAL-voelkerrechtsfragen_FR.pdf?

https://www.amnesty.fr/focus/armes-interdites-par-le-droit-international-humanitaire?utm_source

https://apidiakoniase.cdn.triggerfish.cloud/uploads/sites/2/2022/10/Resume_Regles_DIH-V2.pdf?utm_source

[Conflit en Palestine : Le rôle des acteurs internationaux dans les négociations de paix](#)

https://www.croix-rouge.fr/droit-international-humanitaire?utm_source

[UNICEF+2ICRC+2Apidiakoniase+2](#)

Les États et les entreprises doivent cesser immédiatement de fournir des armes à Israël sous peine d'être tenus responsables de violations des droits humains, alertent des experts de l'ONU | OHCHR

Ifri.org. (2023). *La guerre en Ukraine, vitrine du drone turc Bayraktar ?* | Ifri. [online] Available at: <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/la-guerre-en-ukraine-vitrine-du-drone-turc-bayraktar> [Accessed 10 Sep. 2025].

euronews. (2025). *Russia complains to Turkey over drones sales to Ukraine -Turkish bureaucrat*. [online] Available at: <https://www.euronews.com/2022/04/09/us-ukraine-crisis-turkey-drones> [Accessed 10 Sep. 2025].

OHCHR. (2024). *Arms exports to Israel must stop immediately: UN experts*. [online] Available at: <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/02/arms-exports-israel-must-stop-immediately-un-experts>.

OHCHR. (2024). *Les États et les entreprises doivent cesser immédiatement de fournir des armes à Israël sous peine d'être tenus responsables de violations des droits humains, alertent des experts de l'ONU*. [online] Available at: <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/06/states-and-companies-must-end-arms-transfers-israel-immediately-or-risk> [Accessed 10 Sep. 2025].

The United Nations Office at Geneva. (2024). *Gaza: Human Rights Council resolution urges arms embargo on Israel* | The United Nations Office at Geneva. [online] Available at: <https://www.ungeneva.org/en/news-media/news/2024/04/92243/gaza-human-rights-council-resolution-urges-arms-embargo-israel?utm> [Accessed 10 Sep. 2025].

Security, U. (2024). *Türkiye leads joint call to UN Security Council to halt arms shipments to Israel*. [online] Aa.com.tr. Available at: <https://www.aa.com.tr/en/world/turkiye-leads-joint-call-to-un-security-council-to-halt-arms-shipments-to-israel/3382946?utm> [Accessed 10 Sep. 2025].

UN (2025). *Rights group urges UN to impose sanctions, arms embargo on Israel ahead of Palestine talks*. [online] Aa.com.tr. Available at: <https://www.aa.com.tr/en/world/rights-group-urges-un-to-impose-sanctions-arms-embargo-on-israel-ahead-of-palestine-talks/3639513?utm> [Accessed 10 Sep. 2025].

